

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/02/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	13	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 27 Février à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame BOUTTIER Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 12/02/2026. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 12/02/2026.

Présents : Mme BOUTTIER Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M.CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, Mme GOURIOU Véronique, M.DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

M. GENDRON Bernard, absent excusé.

A été nommé(e) secrétaire : Mme GOURIOU Véronique

2026/005 – Affectation du resultat - Budget Commune - exercice 2025

En l'absence du compte financier unique statuant sur l'affectation il est repris par anticipation le résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, d'affecter le résultat d'exploitation comme présenté comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	240 743.41€
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00€
c. Résultats antérieurs reportés	755 848.98€
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	996 592.39€
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	-344 201.23€
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-159 860.85€
Besoin de financement = e + f	-504 062.08€
AFFECTATION (2) = d.	996 592.39€

1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00€
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	504 062.08€
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	492 530.31€

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 02/03/2026
Le Maire
Monique BOUTTIER



Secrétaire de séance
Mme GOURIOU Véronique